FESTIVAL FOOT U13 – PITCH
Finale Régionale

FESTIVAL FOOT U13 PITCH FFF

JONGLERIE

DEFIS TECHNIQUES

MATCHES

QUIZZ

Samedi 9 mai 2015 de 9h30 à 17h00

au Stade Saint-Michel à Canet en Roussillon

City Sport PITCH

FINALE REGIONALE

Samedi 09 Mai 2015 à Canet En Roussillon

FESTIVAL FOOT U13 – PITCH

Saison 2014/2015

LE MOT DES PRESIDENTS...

Président de la LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON :
Mr Maurice MARTIN

Le 9 Mai prochain, CANET en ROUSSILLON sera la capitale du FOOT U13 de la Ligue avec l'organisation par l'équipe technique du District des P.O de la FINALE REGIONALE du FESTIVAL FOOT U13 PITCH.

Cette manifestation rassemblera 16 équipes qui ont gagné leur place à la suite des épreuves organisées dans les Districts.

La philosophie de cette manifestation a évolué par rapport à ce que nous avons pu connaitre par le passé et c'est une bonne chose.

Dans la droite ligne du Programme Educatif Fédéral les instances fédérales ont souhaité que même si la compétition continue d'exister, (quand on joue c'est pour gagner), l'accent soit mis sur le coté Festif et Educatif du Football qui doit présider avant tout, surtout à cet âge la.

Je sais que Fabien OZUBKO, Laure BOUSQUET et ceux qui ont la charge de cette organisation ont mis l'accent sur ces valeurs, je les en remercie et leur souhaite entière réussite.

Quant aux participants, l'un d'entres eux ira représenter la Ligue au rassemblement National à CAPBRETON début Juin.

Que ce soit le meilleur, mais surtout celui le plus imprégné des valeurs que cette épreuve doit véhiculer, le Plaisir, le Respect, l'Education entre autres.

Bonne chance à tous

Maurice MARTIN

Président du DISTRICT DES PYRENEES-ORIENTALES :
Mr Claude MALLA

La Ligue du Languedoc-Roussillon nous fait l'honneur de nous confier la Finale Régionale du FESTIVAL U13 PITCH.

Elle se déroulera le 9 Mai prochain sur les installations du stade St-Michel de Canet-en Roussillon.

Cette manifestation se substitue à la Coupe Nationale U13 qui était exclusivement basée sur le résultat sportif des rencontres de la journée.

En effet, si la compétition et l'épreuve de jonglerie demeurent, elles ne seront pas les seules prises en compte, car s'y ajouteront des épreuves éducatives (santé, engagement citoyen, environnent, fair-play, règles de jeu et d'arbitrage) et un atelier technique (conduite de balle).

Avant les rencontres, le Dr GLEIZES, membre du Comité de Direction du District, interviendra dans le cadre de la santé.

A noter qu'en ce qui concerne les règles de jeu et l'arbitrage, dans le District des P-O, la saison prochaine il est prévu que, pour cette catégorie d'âge, les arbitres assistants soient des joueurs des deux équipes en présence.

Cette initiative sur les règles de vie a été initiée par notre Fédération. Elle doit permettre à tous nos jeunes footballeurs d'avoir, en toute circonstance, sur ou en dehors du terrain, un comportement exemplaire.

Comme les années précédentes, le vainqueur aura de privilège de disputer la phase finale (et nationale) qui se déroulera les 6 et 7 Juin 2015 à Capbreton (Landes).

Je souhaite donc que cette manifestation, ô combien importante pour nos jeunes joueurs, soit placée sous le signe du RESPECT.

Je tiens, d'ores et déjà, à remercier toutes les composantes qui se mobilisent pour que cet événement sportif soit une réussite :

Notre Ligue pour la confiance qu'elle nous témoigne, la Municipalité de Canet-en-Roussillon pour la mise à disposition des ses magnifiques installations sportives, le club du P.C.F.C qui assurera l'intendance, le Dr GLEIZES et les membres de la Commission de Jeunes qui se sont portés volontaires ainsi que le personnel technique de notre District.

Que le plus méritant gagne !

Claude MALLA

LISTE DES 16 EQUIPES QUALIFIEES

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL	
F.U.N NARBONNE	540547
FA CARCASSONNE	548132

DISTRICT DE FOOTBALL DU GARD - LOZERE	
ENT. PERRIER VERGEZE	500377
C.S DES CHEMINOTS NIMOIS	503150
GAZELEC S. GARDOIS	514959
O. NIMES	503313
S. BEAUCAIRE 30	551488

DISTRICT DE FOOTBALL DE L'HERAULT	
F.C SETE	500095
G.C. LUNEL	500152
MONTPELLIER HERAULT .S.C.	500099
U.S MAUGUIO CARNON	503393
O. LA PEYRADE FC	503338
F.C CASTELNAU LE CRES	545501
A.S BEZIERS	553074

DISTRICT DE FOOTBALL DES PYRENEES ORIENTALES	
O.C. PERPIGNAN	553264
PERPIGNAN CANET FC	550123

REGLEMENT

Article 1 : ORGANISATION GENERALE

À partir de cette année, les équipes seront qualifiées à l'issue du classement obtenu après addition des points gagnés sur **les 3 épreuves de la journée** : pour un total de 40 points.

1 Une épreuve compétitive : mode échiquier sur 20 points

(4 pts x 5 matches)

2 Une épreuve technique : deux ateliers sur 10 points

(Atelier de jonglerie sur 5 pts + défi conduite de balle sur 5 pts)

3 Une épreuve d'ateliers éducatifs : sur 10 points

(Atelier règles de jeu sur 5 pts + atelier règles de vie sur 5 pts)

L'équipe terminant à la 1ère place représentera notre Ligue à la finale nationale les 5-6 & 7 Juin 2015 à CAPBRETON.

En cas d'égalité à la fin de la journée, les équipes seront départagées de la façon suivante :

1. Le résultat du match qui les oppose,
2. Les points obtenus à l'épreuve technique (les 2 défis),
3. Les points obtenus à l'épreuve d'ateliers éducatifs (les 2 quiz),
4. Le goal-average général,
5. Le résultat à la jonglerie.

Article 2 : EPREUVE DE JONGLERIE

L'épreuve de jonglerie comptera doublement lors de cette phase Régionale :

1. Pour le classement final, elle donne une note sur 5 points.
2. Pour départager les équipes à égalité **durant** ce festival.

Le barème des points obtenus pour l'épreuve de jonglerie est le suivant :

Le total des 8 meilleurs joueurs est compris entre	Points marqués
0 à 799 JONGLES	1 POINT
800 à 899 JONGLES	2 POINTS
900 à 999 JONGLES	3 POINTS
1000 à 1099 JONGLES	4 POINTS
1100 à 1200 JONGLES	5 POINTS

DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIE

❶ Toutes les équipes présentes à la phase Régionale du Festival Foot U13 participent à l'épreuve de jongleries. Cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité.

❷ Cette épreuve sera organisée avant les matches.

❸ Il sera tenu compte du total des **8** meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds).

❹ Limitation à :

- **50 contacts pied gauche, 50 contacts pied droit et 50 têtes pour la phase régionale,**
- 50 contacts pied gauche, 50 contacts pied droit et 50 têtes pour la finale Nationale.

Un essai de rattrapage est accordé pour le maximum non atteint.

Jonglerie pieds : Le départ se fera ballon au sol. Pas de contact de rattrapage (genou).

Jonglerie tête : le ballon est lancé à la main.

❺ En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous :

I/ -Total des 8 meilleurs joueurs

1) Addition du total du 9ème
2) Addition du total du 10ème
3) Addition du total du 11ème
4) Addition du total du 12ème

II/- Contacts des têtes uniquement

1) Total des **8** meilleurs joueurs
2) Puis addition du total du 9ème
3) Puis addition du total du 10ème
4) Du total du 11ème
5) Du total du 12ème

III/- Contacts des pieds uniquement

1) Total des **8** meilleurs joueurs
2) Puis addition du total du 9ème
3) Puis addition du total du 10ème
4) Du total du 11ème
5) Du total du 12ème

IV/ - Nombre d'essais des équipes pour réaliser leur total de contacts sur l'ensemble des jongleries :

1) Nombre d'essais des **8** meilleurs joueurs
2) En prenant en compte le 9ème joueur
3) En prenant en compte le 10ème joueur
4) Puis le 11ème
5) Puis le 12ème joueur

Article 3 : DEFI CONDUITE DE BALLE

Lors du défi de conduite de balle, 2 équipes seront en duel.

Au signal sonore, les joueurs partent en conduite de balle et en effectuant Deux « 8 », soit 2 aller / retour.

Le 1er qui immobilise le ballon dans un des carrés fait marquer 1 point à son équipe.

Attribution des points :
Victoire : 1 point
Nul : 0,5 point
Défaite : 0 point

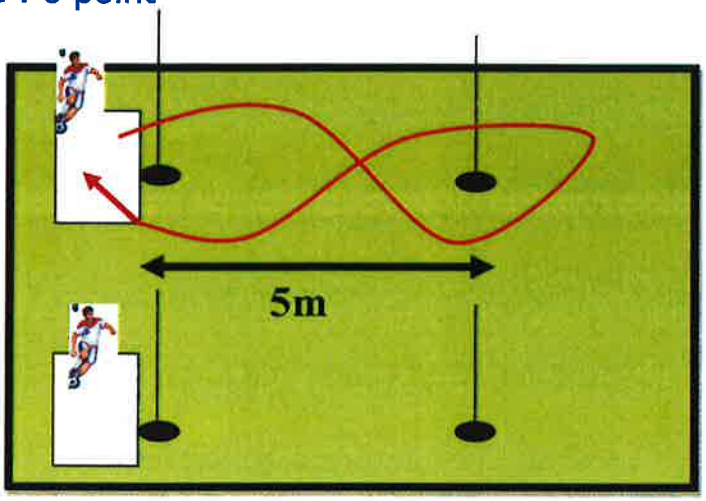

Ce défi opposera les adversaires de la 3ème journée en 1 contre 1 (le n°1 de l'équipe X contre le n°1 de l'équipe Y, puis le n°2, ...

Décompte des points :

C'est la proportionnalité qui permettra de déterminer le nombre de points suite au nombre de passages réalisés et gagnés.

Exemple : 6 passages gagnés sur 12 = 6/12 x 5 Points = 2,5 points

Dans le cas où une équipe ne présenterait pas 12 joueurs (inscrits sur la feuille de match) :
-le premier joueur de l'équipe en infériorité numérique ayant perdu son duel repassera.

Article 4 : ATELIER QUIZ

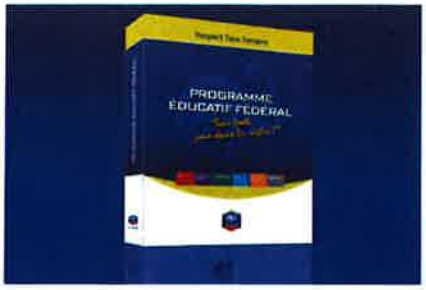

Lors des quiz « règles de vie » et « règles du jeu », les 12 joueurs seront réunis (sans les responsables d'équipes), avec un membre de la Commission d'organisation.
10 questions leur seront posées avec 3 propositions de réponse.

A chaque question, les joueurs auront 15 secondes de concertation.
A la fin du temps imparti, le capitaine donnera la réponse au nom de l'équipe
Pour chaque bonne réponse, l'équipe marquera 0,5 point.
Le questionnaire est le même pour toutes les équipes.
La commission d'organisation veillera à ce que les conditions d'exécution du quizz soient identiques pour tous.

Article 5 :

Toutes les équipes joueront 5 matches de 12 minutes.

Deux équipes ne peuvent se rencontrer qu'une seule fois au cours de cette finale.

Exemple : si les équipes classées à la 1ère et 2ème place se sont déjà rencontrées, l'ordre des matches sera le suivant : l'équipe classée à la 1ère place rencontrera l'équipe classée à la 3ème, l'équipe classée à la 2ème place jouera contre l'équipe classée à la 4ème place,....

Article 6 :

Chaque équipe remplit sa feuille de jongleries et fournit au moins 2 ballons (taille 4)

L'équipe la mieux classée est tenue de changer de maillot si nécessaire **(il est recommandé de prévoir deux jeux de maillots)**

Article 7 : (Voir ref. BO n°34)

RAPPEL du REGLEMENT

-Phase Départementale

Les clubs pourront engager autant d'équipes qu'ils le souhaiteront dans la compétition, mais avec interdiction d'utiliser plus de 2 joueurs ayant participé au moins une fois dans une autre équipe et la possibilité pour l'organisme officiel d'exclure de la compétition le club en infraction après vérification des feuilles de match, et SANS RESERVE PREALABLE AVANT LA RENCONTRE.

-Phase Régionale

Les clubs ne peuvent avoir qu'UNE SEULE équipe qualifiée pour la phase Régionale.

Ils ne peuvent faire figurer sur la feuille plus de 2 joueuses ou joueurs n'ayant pas disputé la phase départementale.

ATTENTION !...

De plus les joueuses et joueurs ne peuvent participer à la TOTALITE de l'épreuve que pour UN SEUL CLUB.

Article 8 :

Pour participer à la phase Régionale, les licences des joueurs doivent être remises en début de journée à la Commission d'Organisation.
A défaut, un joueur devra présenter une pièce d'identité officielle avec photographie, accompagnée d'un certificat médical.

Article 9 :

Les éducateurs et responsables des équipes qualifiées sont les garants des comportements et de la tenue de leurs joueurs.

La commission d'Organisation sera chargée de régler tous les litiges, faits disciplinaires sur place.

Tout joueur ou joueuse exclu (e), lors d'une rencontre, ne pourra participer à la rencontre suivante.

Article 10 :

Le règlement du Foot à 8 est intégralement appliqué (à l'exception de la pause coaching).
L'arbitrage à la touche sera assurée par les enfants, assistés d'arbitres officiels du District des P-O.

Article 11 :

Tout au long de la compétition, l'équipe qui ne se présenterait pas sur un match, sera déclaré FORFAIT (O PT / 3 – O F) et son adversaire bénéficiera du gain du match (4 points).

Si une équipe ne finit pas la compétition et se retire avant d'avoir joué ses 5 matches, elle sera considérée comme FORFAIT sur les matches qu'il lui restait à disputer et son adversaire bénéficiera du gain du match (4 points)

Article 12 :

Les litiges, les réclamations et les suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par le Comité d'Organisation.
Les cas non prévus au présent règlement sont tranchés sur place.
LES DECISIONS SONT SANS APPEL.

PLANNING DE LA JOURNEE

Convocation des équipes à 9h30 PRECISES: PONCTUALITE DES EQUIPES

9h45 : ARRIVEE DES EQUIPES & CONTROLES ADMINISTRATIFS
Passage obligatoire du ou des dirigeants responsables à la table d'enregistrement prévue à cet effet, munis de **LA FEUILLE DE MATCH, déjà remplie et dûment complétée, et DES LICENCES DES JOUEURS.**

- Rendez vous devant le podium de l'organisation pour le Mot de bienvenue du CTR-Présentation de la Journée.

10h00: Tirage au sort pour déterminer les matches de la 1ère rotation

10h00 à 10h25 : Intervention du Docteur Gleizes
(Membre du Comité Directeur du District des P-O) sur le « bien manger et les méfaits de la cigarette »

10h30 : Epreuve de jonglerie sous la responsabilité des CDFA et membres de commission.

RETARD D'UNE EQUIPE
Si l'épreuve de jonglerie a débuté, l'équipe en retard N'Y PARTICIPERA PAS. Elle sera classée 16éme et dernière de l'épreuve (0 points)

PROTOCOLE RESPECT & FAIR PLAY : A CHAQUE DEBUT DE MATCH & FIN DE MATCH

Vérification des licences avant les matches

11h00 **Rotation n°1**
+ Quizz « règles du jeu »

11h40 **Rotation n°2**

12h30 : **Fin des matches de la matinée**

- Repas : plateau repas pour tous les joueurs

13h30	**Défi Conduite de balle** pour toutes les équipes en 1C1 (Adversaire rotation 3)
14h05	**Rotation n°3** **+ Quizz « Règles de vie »**
14h45	**Rotation n°4**
15h20	**Rotation n°5**
16h15	**FIN DE LA FINALE REGIONALE DU FESTIVAL FOOT U13**

- Discours de clôture
- Proclamation des résultats et classement Final
- Désignation de l'équipe qualifiée pour la Finale Nationale du Festival Foot U13 les 6 et 7 juin 2015 à CAPBRETON
- Remise des récompenses
- Photo officielle de la manifestation avec toutes les équipes, joueurs et éducateurs habillés avec le tee-shirt de la manifestation « Je me shoote au Football pas à la cigarette »

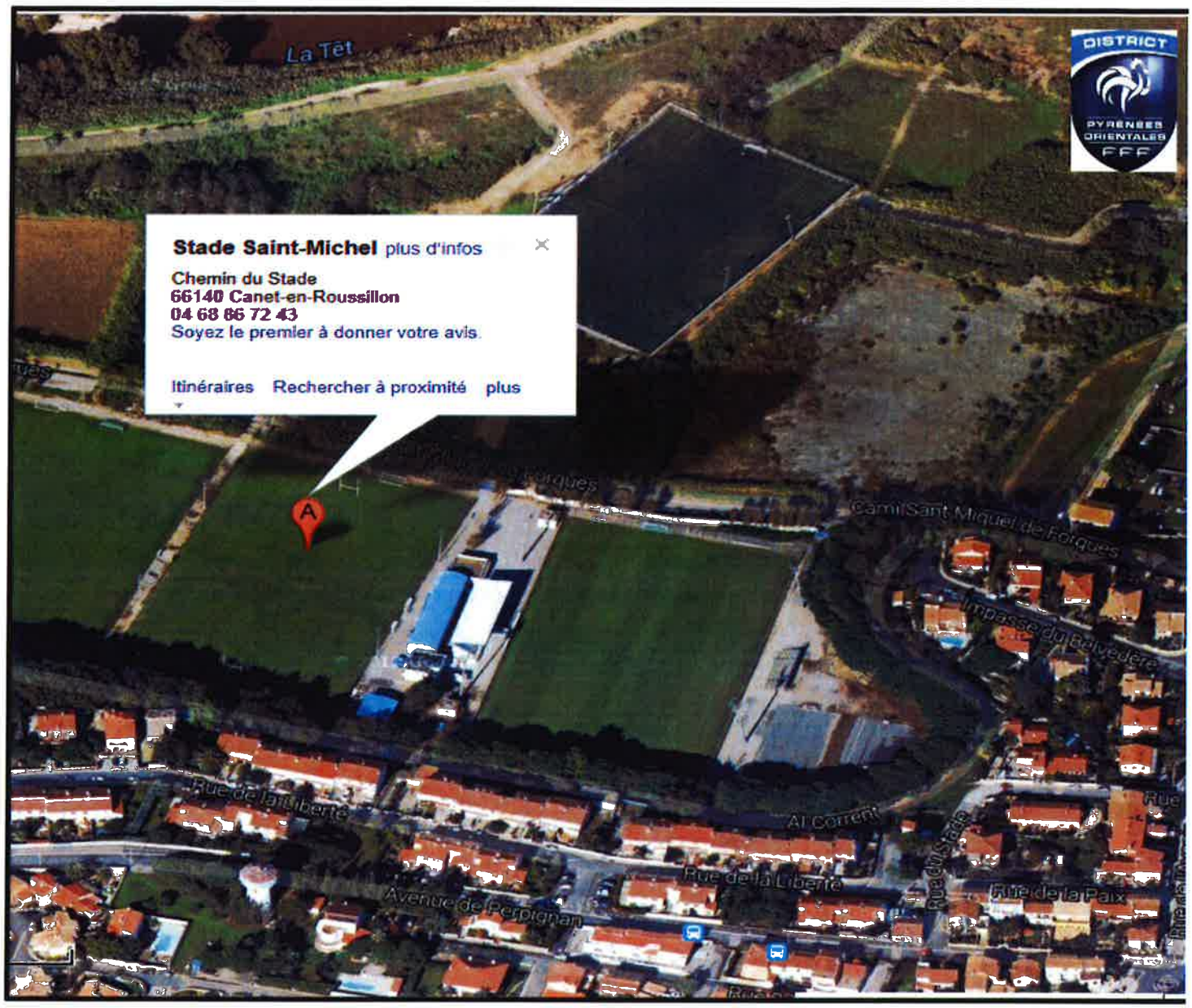

Coordonnées utiles : L'équipe Technique du District des P-O

Conseiller Technique Régional : M. Fabien OZUBKO : 06.10.84.48.60

Conseillère Technique d'Animation : Mme Laure BOUSQUET : 06.27.62.72.04